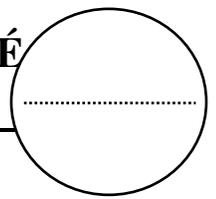




# PROJET PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 3 mars 2020 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

### Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;  
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;  
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;  
M. Roy Catto, conseiller n° 4;  
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

### Sont absents :

M. Luc Guérin, conseiller n° 2;  
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;

### Est également présente :

Andréane Gravel, Directrice générale et secrétaire-trésorière

### VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2020-03-060

### 1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

**ADOPTÉE**

2020-03-061

### 2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2020

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2020 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### 3-DÉLÉGATION

2 citoyens dans la salle ayant des questions sur le projet du terrain de tennis.

2020-03-062

### 4A - CONSULTATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES SEIGNERIES PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023

Considérant que le 7 février 2020, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries transmettait à la municipalité du Village de Hemmingford son projet de plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 à des fins de consultation ;

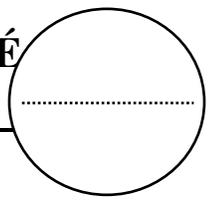
Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 tel que soumis par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE**



# PROJET PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2020-03-063

## 4B-EMBAUCHE – AGENTE DE BUREAU

Considérant la résolution #2020-01-020 relative à un appel de candidatures pour le poste d'agent de bureau;

Considérant qu' un comité de sélection a été mandaté à rencontrer des candidats en entrevue et à présenter les recommandations d'embauche à cet effet par ladite résolution ;

En conséquence et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- Que le conseil municipal du Village de Hemmingford procède à l'embauche de Anne-Marie Binette à titre d'agente de bureau pour un remplacement de congé de maternité pour la durée approximative d'un an et pour un poste de 3 jours semaine aux conditions prévues au tableau des recommandations #2020-001 ;
- D'accepter les termes de travail et les conditions salariales proposés par le comité de gestion du personnel, ce qui inclut une période de probation de six (6) mois ;
- Que Anne-Marie Binette entrera en fonction en date du 9 mars 2020.

**ADOPTÉE**

2020-03-064

## 4C-EMBAUCHE – AGENT DE DÉVELOPPEMENT EN LOISIRS

Considérant la résolution #2020-01-019 relative à un appel de candidatures pour le poste d'agent de développement en loisirs ;

Considérant qu' un comité de sélection a été mandaté à rencontrer des candidats en entrevue et à présenter les recommandations d'embauche à cet effet par ladite résolution ;

En conséquence et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- Que le conseil municipal du Village de Hemmingford procède à l'embauche de Frédérique Auvray à titre d'agente de développement en loisirs aux conditions prévues au tableau des recommandations #2020-002 ;
- D'accepter les termes de travail et les conditions salariales proposés par le comité de gestion du personnel, ce qui inclut une période de probation de six (6) mois ;
- Que Frédérique Auvray entrera en fonction en date du 27 juin 2020.

**ADOPTÉE**

2020-03-065

## 4D EMBAUCHE DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Considérant la vacance au poste d'inspecteur municipal en bâtiment (en urbanisme);

Considérant l'offre reçu de la Municipalité du Canton de Hemmingford pour l'embauche de la même ressource ;

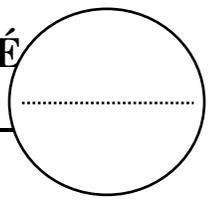
En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- D'engager Émilie Guay-Tardif, effectif le 9 mars 2020, à titre de fonctionnaire désignée responsable à l'application des règlements d'urbanisme, d'autres règlements pertinents et pour d'autres tâches connexes, soit à titre d'inspectrice municipale en urbanisme, en bâtiment et en environnement;
- D'accepter les termes de travail et les conditions salariales proposés par le comité de gestion du personnel, ce qui inclut une période de probation de six (6) mois ;
- D'approuver les frais reliés à cet engagement d'un nouvel employé, tel que prévu au budget municipal de 2020.

**ADOPTÉE**



# PROJET PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2020-03-066

## 4E – NOMINATION DE FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉE RESPONSABLE À L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS (INSPECTRICE MUNICIPALE EN BÂTIMENT)

Considérant l'embauche de madame Émilie Guay Tardif pour combler le poste d'inspectrice municipale en urbanisme ou inspectrice municipale en bâtiment et en environnement pour effectuer diverses tâches reliées à ce poste;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que madame Émilie Guay Tardif soit nommée responsable de diverses fonctions incluant :

- fonctionnaire désignée responsable à l'application des règlements d'urbanisme et à la gestion et la délivrance des permis et certificats selon la loi et les règlements applicables,
- fonctionnaire désignée responsable de l'application du *Règlement sur le captage des eaux souterraines*,
- fonctionnaire désignée responsable de l'application de la *Loi sur la qualité de l'environnement*,
- fonctionnaire désignée responsable de l'application du règlement sur les nuisances et du règlement sur les animaux, en plus de la Directrice des travaux publics, Mme Pascale Giroux et des agents de la SQ,
- fonctionnaire désignée responsable de l'application du règlement sur le colportage, en plus des agents de la SQ,
- fonctionnaire responsable de l'application des autres lois et règlements locaux, régionaux, provinciaux et fédéraux applicables à la municipalité,
- fonctionnaire responsable d'autres tâches reliées à ces responsabilités.

Et que Mme Andréane Gravel, Directrice générale et Secrétaire-trésorière puisse remplacer madame Émilie Guay-Tardif dans ces fonctions lors de son absence.

**ADOPTÉE**

2020-03-067

## 4F - CONGRÈS DE LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC

Attendu que la corporation des officiers municipaux agréés du Québec organise le congrès annuel le 27, 28 et 29 mai ;

Attendu que la directrice générale adjointe, Pascale Giroux est disposée à assister à cette formation afin d'être à jour avec tous les changements ;

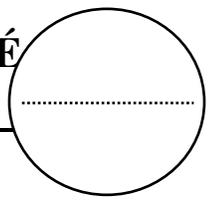
En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- Que le conseil municipal autorise la directrice générale adjointe à assister à ce congrès;
- Que la municipalité est responsable des frais d'inscription \$877.00 plus les taxes pour la directrice générale adjointe ainsi que les frais de déplacement, de séjour et des repas de ceux-ci pour cette formation tel que prévu au règlement concernant le remboursement des dépenses no.305

**ADOPTÉE**



# PROJET PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2020-03-068

## 4G - AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 304-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 304 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ET LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES

Normand Lussier, conseiller, donne un avis de motion qu'il présentera le projet de règlement 304-1 modifiant le règlement 304 concernant le traitement des élus municipaux et le remboursement des dépenses. La présentation du projet de règlement a eu lieu à cette même séance régulière du 3 mars 2020.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

**ADOPTÉE**

2020-03-069

## 4H - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 304-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 304 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ET LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES

Considérant que Le conseil municipal a nommé Madame Andréane Gravel représentante de l'OMH du Haut-Richelieu à la séance du 4 février ;

Considérant que Cette nomination était temporaire puisque le conseil désire qu'un élu représente le Village sur le conseil d'administration ;

Considérant que Le conseiller Luc Guérin se propose pour être le représentant ;

Considérant qu' Il fallait procéder à la modification du règlement 304 concernant le traitement des élus municipaux pour prévoir la présence de M.Guérin ou d'un autre membre du conseil à 8 comités du l'OMH par année;

Considérant que Le projet de règlement se lit comme suit :

### ARTICLE 2 RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE

Le sous article 3.1 intitulé « Fonctions particulières » de l'article 3 intitulé « Rémunération additionnelle » est modifié par l'ajout d'un troisième et d'un quatrième alinéa à la suite du deuxième alinéa, qui se lisent comme suit :

Le membre du conseil qui est nommé par résolution pour être le représentant de la municipalité du village de hemmingford au conseil d'administration de l'office municipal d'habitation du haut-richelieu a droit, pour la période durant laquelle il occupe cette fonction, à une rémunération additionnelle de 153.98 \$ par présence par réunion pour une limite de huit (8) séances par année déterminées par l'OMH en début d'année. Cette rémunération sera indexée chaque année selon les modalités de l'article 7 du règlement 304.

Le paiement de ladite rémunération additionnelle nécessite la présence du membre du conseil au comité ainsi qu'un ordre du jour et procès-verbal de ladite réunion qui mentionne sa présence.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le projet de règlement no.304-1 tel que déposé.

Madame Andréane Gravel, Directrice générale et Secrétaire-trésorière publiera un avis public conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux.

**ADOPTÉE**

2020-03-070

## 4I – FORMATION SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

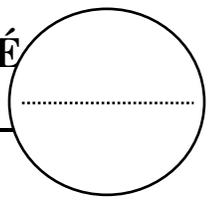
Considérant que la municipalité de Napierville nous invite à se joindre à eux pour une formation de groupe sur la gestion contractuelle ;

Considérant que La formation se déroule à Napierville le 8 avril 2020 ;

Considérant que Le cout de cette formation sera d'environ 150 \$ par participant ;



# PROJET PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Considérant que La Directrice générale et la Directrice générale adjointe ont souvent à traiter ce genre de dossier ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le conseil municipal du Village de Hemmingford d'autoriser La Directrice générale et la Directrice générale adjointe de s'inscrire à cette rencontre et de prendre les fonds à même le compte 02-130-00-454 tel que prévu au budget.

**ADOPTÉE**

**2020-03-071**

## **4J – FORMATION SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION**

Considérant que La MRC des Jardins-de-Napierville nous invite à se joindre à eux pour une formation de groupe sur l'accès à l'information;

Considérant que La formation se déroule à Saint-Michel le 16 avril 2020 ;

Considérant que Le cout de cette formation sera à déterminer prochainement en fonction du nombre de participants ;

Considérant que La Directrice générale et la Directrice générale adjointe ont souvent à traiter ce genre de dossier ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le conseil municipal du Village de Hemmingford d'autoriser La Directrice générale et la Directrice générale adjointe de s'inscrire à cette formation et de prendre les fonds à même le compte 02-130-00-454 tel que prévu au budget.

**ADOPTÉE**

**2020-03-072**

## **5A-AUTORISATION DE SIGNATURE – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS – CROIX-ROUGE CANADIENNE**

Attendu que les municipalités doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la *Loi sur la sécurité civile (L.R.Q. chapitre S-2.3)* et le *Code municipal (L.R.Q., C.C. -27)* ;

Attendu que les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres ;

Attendu que la CROIX-ROUGE est partie intégrante de la Société canadienne de la CROIX-ROUGE, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire ;

Attendu que la Croix-Rouge canadienne dispose de ressources bénévoles et financières afin d'assurer la prise en charge de ces citoyens lors de sinistres ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- D'autoriser le renouvellement de l'entente de services aux sinistrés entre la Municipalité du Village de Hemmingford et la Croix-Rouge canadienne pour les années suivantes et les montants suivants :

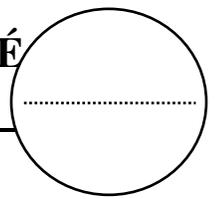
- 2020-2021 : 170\$
- 2021-2022 : 170\$
- 2022-2023 : 170\$ (renouvelable)

- Que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient et sont par la présente, autorisées à signer pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile afin de donner plein effet à la présente.

**ADOPTÉE**



# PROJET PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2020-03-073

## 6A-RAPPORT DE LA COORDONNATRICE DES TRAVAUX PUBLICS

Madame Pascale Giroux, coordonnatrice des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de voirie durant le mois de février 2020.

## 6B- ACHAT D'UNE TONDEUSE POUR LE TRACTEUR VENTRAC

Considérant que la municipalité possède un tracteur Columbia qui sert à tondre l'herbe, mais qu'il est considéré comme étant non sécuritaire et non réglementaire par la CNESST

Considérant qu' il est nécessaire de changer cet équipement afin que de département de la voirie puisse effectuer son travail en toute sécurité ;

Considérant que le nouveau tracteur Ventrac 4500Y peut-être complété par une tondeuse frontale ;

Considérant que cette tondeuse frontale coûte 4 630,00 \$ plus les taxes applicables

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat de la tondeuse frontale pour un montant de 5 323.34 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉE**

## 7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 48 650 gallons par jour durant le mois de février. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

## 7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2020-03-074

## 7C-ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT DE SULFATE D'ALUMINIUM LIQUIDE (48%)

Attendu que des prix ont été demandés à plusieurs fournisseurs pour fournir et livrer en vrac le sulfate d'aluminium liquide pour la station des eaux usées ;

Attendu que la consommation d'alun serait environ **7000 litres/année soit : (9300 kg)**;

Attendu qu' il sera nécessaire d'avoir deux livraisons de 3500 litres en vrac pour rencontrer cette demande d'alun liquide ;

Attendu que les soumissions reçues sont les suivantes :

Nom de la compagnie	Prix par Kg
Brentag	0,63/Kg
Univarsolution	0,57/Kg

Attendu que la compagnie Univarsolution à le prix le plus bas ;

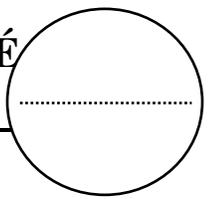
Attendu que Univarsolution nous a soumis un prix incluant la livraison, la pompe et l'installation de 3 600 litres de produits par livraison, deux fois cette année, pour un contrat d'un an ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le contrat soit accordé à Univarsolution pour un an et ce aux conditions mentionnées précédemment avec une mention spéciale d'utiliser un camion de livraison n'ayant pas plus de 40 pieds de longueur.

**ADOPTÉE**



# PROJET PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



**2020-03-075**

## **8A - APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION HAUT-RICHELIEU**

Attendu que la présentation des prévisions budgétaires 2020 de l'Office Municipal d'Habitation Haut-Richelieu pour l'OMH situé à Hemmingford qui démontrent des recettes prévues de l'ordre de 123 031\$ et des dépenses de l'ordre de 305 336\$, pour un déficit de 182 230\$;

Attendu que la Municipalité du Village de Hemmingford se doit de payer une quote-part au montant de 18 230\$ pour ce budget régulier durant l'année 2020 et ceci incluant le paiement de 6 628.10\$ du financement des travaux majeurs;

En conséquence, il est proposé résolu à l'unanimité par les conseillers que la Municipalité du Village de Hemmingford accepte les prévisions budgétaires de 2020 de l'Office municipal d'Habitation Haut-Richelieu pour l'OMH Hemmingford, telles que présentées.

**ADOPTÉE**

**2020-03-076**

## **8B - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION HEMMINGFORD – RAPPORT FINANCIER 2017**

Attendu que Madame Nathalie Malenfant, Agente de gestion financière a transmis au bureau municipal le rapport financier 2017 pour approbation ;

Attendu que la partie payable par la municipalité est de l'ordre de 21 080 \$ incluant les paiements requis pour les travaux majeurs capitalisé de ces édifices et remis selon la charte des paiements requis annuellement ;

Attendu que la quote-part versée par la municipalité pour l'année 2017 était de 23 410 \$ ;

Attendu que le tableau suivant identifiant les quotes-parts demandées à la municipalité pour les années 2014 à 2017 :

ANNÉE	DÉFICIT (10%)	QUOTE-PART VERSÉE	DIFFÉRENCE
2014	24 381.00\$	22 892.67\$	1 488.33\$
2015	18 710.00\$	19 408.27\$	(698.27\$)
2016	23 494.00\$	22 638.00\$	856.00\$
2017	21 080.00\$	23 410.00\$	(2 330.00\$)
<b>TOTAL</b>	<b>87 665.00\$</b>	<b>88 348.94\$</b>	<b>(683.94\$)</b>

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- Que le conseil municipal du Village de Hemmingford accepte le rapport financier 2017 de l'Office Municipal d'Habitation de Hemmingford tel que présenté ;
- Que la Municipalité réitère la demande le remboursement de 683.94\$ équivalent à la portion de la quote-part payé en trop pour les années 2014 à 2017.

**ADOPTÉE**

**2020-03-077**

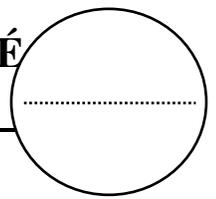
## **8C - MARCHÉ MOBILE « LA CARAVANE DES CULTURES » - AUTORISATION**

Attendu que la Caravane des Cultures est une initiative du Centre local de Développement des Jardins-de-Napierville et sera en fonction à partir du mois de mai jusqu'au mois d'octobre 2020 (21 semaines), plus spécifiquement sur le territoire du Village de Hemmingford les vendredis de 13h30 à 15h30 ;

Attendu que la Caravane des Cultures est un marché mobile qui a pour mission d'assurer un approvisionnement stable et à prix abordable de fruits et légumes de producteurs locaux sur l'ensemble du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville ;



# PROJET PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Attendu que la Municipalité appuie le projet depuis le début des activités de la Caravane des Cultures ;

Attendu que le Centre local de Développement des Jardins-de-Napierville a fait la demande d'autorisation au Comptoir familiale situé au 544 rue Frontière, afin d'utiliser leur stationnement et que la réponse dudit Comité était en faveur du projet ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- D'autoriser la Caravane des Cultures à stationner son camion sur le territoire du Village de Hemmingford pour la période du 22 mai jusqu'au 9 octobre 2020, les vendredis de 13h30 à 15h30 dans le stationnement du Comptoir familiale ;
- Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la Sûreté du Québec.

**ADOPTÉE**

## **9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Madame Andréane Gravel, inspectrice municipale, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de février 2020.

Nombre de permis émis :	2 (dont 1 maison neuve sur Curry)
Valeur des travaux :	143 000 \$

**ADOPTÉE**

**2020-03-078**

## **10A-ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 314-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 314 ÉTABLISSANT LES TARIFS DU CAMP DE JOUR**

Considérant qu' Il est nécessaire de modifier le règlement établissant les tarifs du camp de jour étant donné que la municipalité ne recevra pas la subvention canadienne pour la bonification ;

Considérant qu' Un tarif doit être exigé pour le service de gardes du camp de jour;

Considérant qu' le projet de règlement établit les tarifs pour le service de gardes offert de 7h à 9h et de 16h à 18h aux taux suivants :

<b>Tarification du service de garde du Camp de jour</b>	
<b>Description</b>	<b>Camp de jour Tarif</b>
À la semaine (valide pour tous les matins et tous les soirs de la semaine choisie)	20 \$
À la journée (valide uniquement pour le matin et le soir de la journée choisie)	5 \$
Carte à poinçonner pour 5 journées (valide uniquement pour le matin et le soir de la journée poinçonner)	20 \$

Considérant qu' un avis de motion, avec dispense de lecture, du présent règlement a été donné le 4 février 2020 par Lucie Bourdon, conseillère ;

Considérant qu' un projet de règlement a été présenté à la séance régulière du 4 février 2020 ;

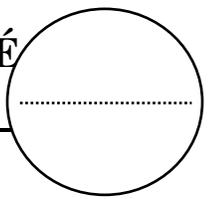
Considérant que rien n'a été modifié par rapport au projet de règlement présenté ;

En conséquence, il est proposé résolu à l'unanimité par les conseillers que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le de règlement no.314-1 tel que déposé.

**ADOPTÉE**



# PROJET PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2020-03-079

## 10B - PARTICIPATION FINANCIÈRE – INSCRIPTION HOCKEY MINEUR ET PATINAGE ARTISTIQUE

Considérant qu' il est important de favoriser la participation des jeunes aux diverses activités de loisir ;

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford désire promouvoir l'activité physique afin d'établir de saines habitudes de vie et lutter contre la sédentarité ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- Que la municipalité s'engage à payer à l'association Hockey mineur de Beaujeu ainsi qu'au Club de patinage artistique Napierville le montant de 25\$ par enfant inscrit pour la prochaine saison de 2020-2021 ;
- Que la municipalité offre une aide financière supplémentaire de 75\$ par enfants résidents du Village de Hemmingford qui sont inscrits au Hockey mineur et/ou au Club de patinage artistique ;
- Qu'afin de recevoir le 75\$ supplémentaire le résident devra faire la demande d'aide financière sur le formulaire prévu à cet effet et disponible au bureau municipal ;
- La demande d'aide financière supplémentaire devra être effectuée avant le 31 octobre 2020;
- Le participant ou le tuteur devra également fournir avec sa demande les documents suivants :
  1. Preuve de résidence ;
  2. Un reçu officiel du montant payé pour l'inscription et émis par l'organisme ;
  3. Le reçu devra indiquer le nom, l'adresse et le nom de l'activité ainsi que la catégorie ;
- Que la présente aide financière soit pour la saison 2020-2021 seulement et ne représente pas un engagement annuel de la part de la municipalité du Village de Hemmingford.

**ADOPTÉE**

2020-03-080

## 10C – TERRAIN DE TENNIS ET DE PICKLEBALL AU CENTRE RÉCRÉATIF

Considérant que La municipalité à fait un appel d'offres à l'aide de SEAO pour le projet de terrain de tennis et de Pickleball au centre récréatif ;

Considérant que la demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV pour la construction d'un terrain de tennis et de pickleball au Centre récréatif;

Considérant que La municipalité du Canton participera conjointement à ce projet ;

Considérant que l'ouverture des soumissions a été faite le 30 janvier 2020 à 11h00 en présence des entrepreneurs ou de leurs représentants;

Considérant que 3 soumissions ont été déposées dans les délais, à savoir :

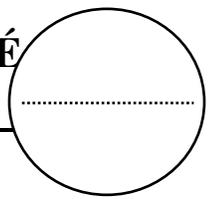
Entreprise	Soumission
Atmosphère INC.	393 077.07\$
Aménagement Sud-Ouest	394 996.61\$
Inexco Construction INC	465 530.33\$

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'adjuger le contrat à Atmosphère Inc. pour la mise en place d'un terrain de tennis et d'un terrain de PickleBall au montant de 393 077.07\$.

**ADOPTÉE**



# PROJET PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



**2020-03-081**

## **10 D - ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2020-02-050 EMPLOI D'ÉTÉ 2020 CANADA, DEMANDE DE SUBVENTION**

Considérant que Le conseil a déjà adopté la résolution 2020-01-012 concernant la demande de subvention d'emploi d'été Canada ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'annuler la résolution 2020-02-050.

**ADOPTÉE**

## **CORRESPONDANCE**

**2020-03-082**

## **11A - APPUI FINANCIER – ÉCOLE PRIMAIRE HEMMINGFORD**

Attendu que le comité de l'école primaire Hemmingford organise une levée de fond et demande un appui financier afin de ramasser des fonds pour offrir des activités complémentaires permettant de soutenir les projets éducatifs et les programmes d'études;

Attendu que la municipalité réalise que les fonds pour des sorties et activités éducatives sont limités dans les budgets des écoles;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers qu'un montant de 100\$ soit accordé à l'École primaire Hemmingford pour couvrir les frais d'activités complémentaires à l'éducation ainsi que les frais pour du matériel récréatif au bénéfice des étudiants, et de prendre les fonds à même le compte 02-702-90-990 tel que prévu au budget de 2020.

**ADOPTÉE**

**2020-03-083**

## **11B - BOURSES POUR FINISSANT – ÉCOLES CVR**

Considérant que les enfants de notre territoire vont à l'école CVR pour les anglophones ;

Considérant qu' il est important de continuer à reconnaître les efforts de nos enfants;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

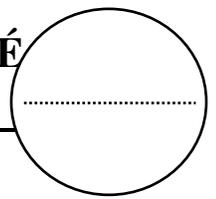
- Qu'un montant de \$100.00 soit accordé à l'école Chateauguay Valley regional (CVR Educational Foundation) tel que prévu au budget 2020.

**ADOPTÉE**

## **QUESTIONS DIVERSES**



# PROJET PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2020-03-084

## 12A – DISSOLUTION DU COMITÉ DU CENTRE RÉCRÉATIF

Considérant que le comité du centre récréatif n'est plus actif depuis plusieurs années;

Considérant que le comité a accumulé des fonds durant ses années d'existences ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- De remercier le comité du centre récréatif pour les nombreuses années de service ;
- De demander au comité du centre récréatif de faire leurs démarches auprès du Registraire des entreprises du Québec afin de dissoudre volontairement leur organisme sans but lucratif ;
- De demander au comité du centre récréatif de donner les fonds accumulés à la municipalité pour qu'ils puissent être utilisés à des fins de loisirs ;
- De faire cela dans les meilleurs délais.

**ADOPTÉE**

2020-03-085

## 12B – APPROBATION D'UN NOUVEL HORAIRE POUR MME PASCALE GIROUX

Le conseil accepte à l'unanimité la grille déposée pour la restructuration de l'horaire de Mme Pascale Giroux.

**ADOPTÉE**

2020-03-086

## 13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 3 MARS 2020

Considérant que Mme Andréane Gravel, la Directrice générale et Secrétaire-trésorière confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 3 mars 2020, soit dans le budget 2020, ou par une appropriation de surplus ;

Par conséquent, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que les comptes payés du 5 février 2020 au 3 mars 2020 soient acceptés au montant de 38 288,19 \$ ce qui comprends les salaires et que les comptes à payer en date du 3 mars 2020 soient payés au montant de 106 804.96 \$.

**ADOPTÉE**

## PÉRIODE DE QUESTIONS

2020-03-087

## LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h51.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville, Maire  
Maire.

\_\_\_\_\_  
Andréane Gravel  
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 3 mars 2020.

---

---